

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32072**

Intitulé

Responsable de projets eau,hygiène et assainissement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut bioforce	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les différentes activités exercées par le responsable de projets Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) sont les suivantes :

- * A1 - Analyser les contextes dans lesquels sont menées les activités d'eau, d'hygiène et d'assainissement en solidarité internationale.
- * A2 - Identifier et évaluer les conditions hydrologiques, hydrogéologiques et sanitaires des contextes d'intervention
- * A3 - Planifier, piloter et évaluer, les actions dans les domaines de l'EHA.
- * A4 - Participer à la gestion financière des activités EHA et aux relations avec les financeurs
- * A5 - Animer et encadrer et former les équipes.
- * A6 - Assurer la conception et la réalisation d'ouvrages de génie civil dans le domaine EHA.
- * A7 - Coordonner la promotion de l'hygiène et favoriser la participation communautaire.
- * A8 - Concevoir et assurer la mise en œuvre des systèmes d'alimentation en eau.
- * A9 - Concevoir et assurer la mise en œuvre des mesures d'assainissement
- * A10 - Participer à la logistique et aux aspects sécuritaires pour la mise en œuvre des activités EHA.

Pour mener à bien ses activités, le responsable de projets EHA doit :

- o Maîtriser les 10 champs de compétences métiers correspondant aux 10 domaines d'activités décrits ci-dessus.
- o Manipuler les outils informatiques utiles à la réalisation des activités d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
- o Communiquer en anglais avec les équipes, les collaborateurs, les partenaires et les différentes autorités.
- o S'exprimer aisément à l'oral dans le respect de la fonction de ses interlocuteurs et disposer de bonnes capacités rédactionnelles.
- o Faire preuve d'adaptabilité et souplesse, de fiabilité, de discernement, de prise d'initiative, de capacités relationnelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité de la solidarité internationale (SI), récent dans sa forme actuelle (35 ans), a pris une ampleur croissante notamment dans les quinze dernières années. Sur le plan international, la France y occupe une place clé.

Au cours des trente dernières années, les principaux acteurs de la solidarité internationale se sont structurés et considérablement professionnalisés. Dans ce cadre et dans un souci d'efficacité, les différentes organisations opérationnelles (ONG, Nations Unies, Comité International de la Croix-Rouge...) recherchent du personnel spécifiquement qualifié pour mener à bien leurs interventions. En France et à l'international, il est possible désormais d'y exercer à long terme des métiers spécifiques.

L'Institut Bioforce s'est inscrit dans cette évolution en mettant en place des spécialisations qui permettent aux stagiaires d'approfondir un domaine de compétence donné.

Les organismes employeurs sont les structures qui agissent dans les pays et les zones géographiques où la gestion de l'eau et de l'assainissement constitue un enjeu de santé publique :

- Organisations Non Gouvernementales de Solidarité Internationale (d'origine françaises, anglaises et autres...),
- Organismes de coopération bilatérale,
- Organismes internationaux (dont les agences des Nations Unies),
- Agences gouvernementales.
- Responsable de programme Eau, Hygiène et Assainissement (EHA),
- Responsable de projets Water Sanitation and hygiene (Wash),
- Responsable terrain eau et assainissement,
- Responsable technique eau et assainissement,
- Délégué Water and habitat (WatHab),
- Référent eau, hygiène et assainissement,
- Chef de projet EHA,
- Logisticien Eau et Assainissement (Log Watsan).

Dans certains contextes le responsable de projet EHA peut être spécialisé dans un domaine d'activité : hydrogéologues et hygiénistes sont les spécialistes les plus courantes.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1105 : Études géologiques

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

K2302 : Management et inspection en environnement urbain

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour obtenir le titre :

La certification de Responsable de Projets Eau, Hygiène et Assainissement se compose de 4 blocs de compétences et de 12 compétences attestées.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32072 - Concevoir et piloter les projets Eau, Hygiène et Assainissement dans une intervention humanitaire	<p data-bbox="536 360 1286 427">BLOC 1 : Concevoir et piloter les projets Eau, Hygiène et Assainissement dans une intervention humanitaire</p> <p data-bbox="536 465 863 499">Compétences attestées :</p> <ul data-bbox="536 573 1441 987" style="list-style-type: none"><li data-bbox="536 573 1390 707">• Identifier les besoins en Eau Hygiène et Assainissement d'une population en s'appuyant sur la collecte et le traitement d'indicateurs spécifiques au domaine et en les comparant avec des standards en vigueur<li data-bbox="536 748 1441 848">• Coordonner les partenariats avec les parties prenantes du projet Eau Hygiène et Assainissement, et renforcer leurs capacités dans le respect des mécanismes de coordination du secteur humanitaire<li data-bbox="536 889 1369 987">• Elaborer la stratégie d'intervention du projet Eau Hygiène et Assainissement et superviser la mise en oeuvre en lien avec la stratégie de l'organisation et le contexte d'intervention <p data-bbox="536 1061 850 1095">Modalités d'évaluation :</p> <p data-bbox="536 1133 1007 1167">A l'issue de la période de formation :</p> <ul data-bbox="536 1240 1453 1514" style="list-style-type: none"><li data-bbox="536 1240 1406 1274">• 2 Evaluations écrites individuelles au centre de formation de 3h<li data-bbox="536 1314 1453 1514">• Dossier collectif par groupe de 4 ou 5 personnes, élaboré sur plusieurs mois, portant sur l'élaboration d'un projet humanitaire avec une composante Eau, Hygiène Assainissement, faisant l'objet d'un rapport détaillé et d'une soutenance collective d'1h devant un jury d'au moins 3 membres de l'équipe pédagogique et de professionnels du secteur humanitaire en centre de formation. <p data-bbox="536 1590 1426 1624">A l'issue de la période d'apprentissage en situation professionnelle :</p> <ul data-bbox="536 1697 1441 1796" style="list-style-type: none"><li data-bbox="536 1697 1441 1796">• Evaluation de la pratique professionnelle par le responsable hiérarchique à l'aide d'une grille critériée sur le lieu de la mission, à la fin de celle-ci

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32072 - Coordonner les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en oeuvre des projets Eau, Hygiène et Assainissement lors d'une intervention humanitaire</p>	<p>BLOC 2 : Coordonner les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en oeuvre des projets Eau, Hygiène et Assainissement lors d'une intervention humanitaire</p> <p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les matériels conformément aux procédures logistiques de l'organisation et prescrire l'utilisation des équipements techniques Eau Hygiène et Assainissement appropriées à la stratégie d'intervention • Recruter, superviser, évaluer les équipes du projet dans le respect du cadre légal du pays d'intervention et des procédures de l'organisation • Accompagner et former les équipes du projet Eau Hygiène et Assainissement en intégrant la dimension interculturelle et les contraintes sécuritaires • Définir et suivre le budget du projet Eau Hygiène et Assainissement dans le respect des procédures internes et des critères d'éligibilités des bailleurs de fonds <p>Modalités d'évaluation et de certification :</p> <p>A l'issue de la période de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 Evaluations écrites individuelles au centre de formation de 4h30 • Dossier collectif par groupe de 4 ou 5 personnes, élaboré sur plusieurs mois, portant sur l'élaboration d'un projet humanitaire avec une composante Eau, Hygiène Assainissement, faisant l'objet d'un rapport détaillé et d'une soutenance collective d'1h devant un jury d'au moins 3 membres de l'équipe pédagogique et de professionnels du secteur humanitaire en centre de formation. <p>A l'issue de la période d'apprentissage en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la pratique professionnelle par le responsable hiérarchique à l'aide d'une grille critériée sur le lieu de la mission, à la fin de celle-ci • Rapport écrit individuel d'analyse de la pratique professionnelle réalisé à l'issue d'au moins 6 mois d'activité sur un poste RPEHA

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32072 - Concevoir et assurer la mise en oeuvre des infrastructures de fourniture d'eau potable et d'assainissement des projets Eau, Hygiène et Assainissement lors d'une intervention humanitaire</p>	<p>BLOC 3 : Concevoir et assurer la mise en oeuvre des infrastructures de fourniture d'eau potable et d'assainissement des projets Eau, Hygiène et Assainissement lors d'une intervention humanitaire</p> <p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les besoins en matière d'eau et d'assainissement de la zone d'intervention dans le respect des standards humanitaires du secteur Eau Hygiène et Assainissement • Identifier les sources d'eau disponibles les plus appropriées aux besoins de la population cible du projet Eau Hygiène et Assainissement • Concevoir, réaliser, exploiter et maintenir les infrastructures d'eau et d'assainissement de manière adaptée et durable en impliquant les communautés bénéficiaire du projet Eau Hygiène et Assainissement <p>Modalités d'évaluation et de certification :</p> <p>A l'issue de la période de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 Evaluations écrites individuelles au centre de formation de 7h30 • Dossier collectif par groupe de 4 ou 5 personnes, élaboré sur plusieurs mois, portant sur l'élaboration d'un projet humanitaire avec une composante Eau, Hygiène Assainissement, faisant l'objet d'un rapport détaillé et d'une soutenance collective d'1h devant un jury d'au moins 3 membres de l'équipe pédagogique et de professionnels du secteur humanitaire en centre de formation. <p>A l'issue de la période d'apprentissage en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la pratique professionnelle par le responsable hiérarchique à l'aide d'une grille critériée sur le lieu de la mission, à la fin de celle-ci • Rapport écrit individuel d'analyse de la pratique professionnelle réalisé à l'issue d'au moins 6 mois d'activité sur un poste RPEHA

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32072 - Conception et mise en oeuvre des activités favorisant l'amélioration des conditions d'hygiène et la participation communautaire</p>	<p>BLOC 4 : Conception et mise en oeuvre des activités favorisant l'amélioration des conditions d'hygiène et la participation communautaire</p> <p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, mettre en oeuvre et suivre les actions de promotion à l'hygiène en s'appuyant sur les communautés et dans le respect des standards humanitaires du secteur Eau Hygiène et Assainissement • Organiser la mise à disposition des infrastructures liées à l'hygiène corporelle en impliquant les communautés et dans le respect des standards humanitaires du secteur Eau Hygiène et Assainissement <p>Modalités d'évaluation et de certification :</p> <p>A l'issue de la période de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Evaluation écrite individuelle au centre de formation de 2h • Dossier collectif par groupe de 4 ou 5 personnes, élaboré sur plusieurs mois, portant sur l'élaboration d'un projet humanitaire avec une composante Eau, Hygiène Assainissement, faisant l'objet d'un rapport détaillé et d'une soutenance collective d'1h devant un jury d'au moins 3 membres de l'équipe pédagogique et de professionnels du secteur humanitaire en centre de formation. <p>A l'issue de la période d'apprentissage en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la pratique professionnelle par le responsable hiérarchique à l'aide d'une grille critériée sur le lieu de la mission, à la fin de celle-ci • Rapport écrit individuel d'analyse de la pratique professionnelle réalisé à l'issue d'au moins 6 mois d'activité sur un poste RPEHA

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		<ul style="list-style-type: none"> • Président de l'Institut Bioforce ou Directeur (par délégation) • Responsable du Centre de formation Bioforce Europe ou Directeur des Opération et du Développement (par délégation) • 2 membres du secteur de la solidarité internationale, parité entre salarié et employeur
En contrat de professionnalisation		X	

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		<ul style="list-style-type: none"> • Président de l'Institut Bioforce ou Directeur (par délégation) • Responsable du Centre de formation Bioforce Europe ou Directeur des Opération et du Développement (par délégation) • 2 membres du secteur de la solidarité internationale, parité entre salarié et employeur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de projets "eau, hygiène et assainissement" de la solidarité internationale" avec effet au 20 juin 2008, jusqu'au 19 janvier 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de projets eau,hygiène et assainissement " avec effet au 19 janvier 2017, jusqu'au 4 janvier 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 18 certifiés par an

Autres sources d'information :

Mail : formation@bioforce.asso.fr

04 72 89 31 41

Site institutionnel de Bioforce

Le site du Tour de France Humanitaire et Solidaire initié par Bioforce : [calendrier des étapes, événements des ONG et associations partenaires...](#)

Portail de la solidarité : [pour tous ceux qui souhaitent s'engager dans le secteur solidaire, un site d'information et de pré-orientation : interviews, témoignages, fiches thématiques.](#)

Lieu(x) de certification :

Institut bioforce : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Venissieux]

Institut Bioforce Développement Rhône-Alpes

41, avenue du 8 mai 1945 – 69694 VENISSIEUX Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

idem

Historique de la certification :

Certification précédente : [Responsable de projets "eau,hygiène et assainissement" de la solidarité internationale](#)